

- Une quatrième grève des femmes est programmée pour la Journée internationale du 8 mars.
- L'occasion de s'arrêter sur les inégalités structurelles.
- Des inégalités qui restent ancrées dans tous les pans de la société.

Les droits des femmes restent à la traîne

Une femme en or" à célébrer. Des "offres spéciales" à l'occasion de la Women's Week pour "briller de mille feux". Aujourd'hui, offrez-lui une rose! Chocolats, parfums, fleurs, tout y passe. Comme en témoignent les pubs qui envahissent l'espace public, le 8 mars reste encore, dans de nombreuses têtes, la "Journée de la femme"...

Loin des images de potiches et autres prétextes commerciaux, la Journée internationale des femmes, fixée à cette date, symbolise pourtant, depuis plus de cent ans, les luttes pour leurs droits, contre le sexisme et contre les inégalités face aux hommes. Au début du vingtième siècle, dans les pays industrialisés, les femmes revendiquaient le droit de vote et protestaient déjà contre les discriminations à l'emploi.

Un siècle plus tard, en mars 2022, en Belgique, la lutte se poursuit sur ce point. Pour la quatrième année consécutive, le Collectif 8 mars appelle les femmes – et les hommes qui veulent les soutenir – à faire la grève, qu'elles soient employées, ouvrières, artistes, demandeuses d'emploi, étudiantes, sans papiers, indépendantes, agricultrices ou travailleuses de l'économie informelle. Histoire de montrer que "si les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête".

"Il ne faut pas se leurrer"

"Le 8 mars 2022, arrête-toi avec nous!" C'est aussi l'invitation lancée par Vie féminine, active au service d'une société plus égalitaire. Le mouvement d'éducation permanente propose de saisir l'occasion pour prendre conscience et dénoncer une organisation injuste de la société, "qui répond à ses besoins collectifs sur le dos des femmes, en les pénalisant".

En faisant grève, les femmes donnent à voir, pour les combattre, les inégalités encore à l'œuvre au niveau des sphères privée, professionnelle ou sociale, poursuit Vie féminine. Parce que les inégalités, structurelles, sont ancrées dans tous les pans de la société (lire ci-contre).

Les syndicats socialiste et chrétien (FGTB et

CSC) qui couvrent leurs affiliés qui participeront à la grève des femmes, annoncent un rassemblement ce mardi à 11 heures devant la gare de Bruxelles-Central. "Il ne faut pas se leurrer, les femmes qui vivent et travaillent dans notre pays subissent encore des inégalités", assentent-ils en chœur.

La maternité entrave la carrière

Un exemple? Les femmes gagnent en moyenne 5,3% de moins que les hommes par heure de travail prestée. Et si on prend le salaire brut de toute l'année, l'écart est de 23% (lire aussi pages 20-21). La différence est encore plus grande au niveau de la pension, de 30% inférieure à celle des retraités masculins. Un grand écart qui s'explique par le fait que plus de femmes (43%) travaillent à temps partiel que des hommes (11%) et que les secteurs plus féminisés comme le soin, l'éducation ou le nettoyage, sont moins bien rémunérés. En outre, la grossesse et la maternité entravent la carrière.

Si leurs revenus sont moindres, les femmes assument, de manière additionnelle, toujours davantage de tâches domestiques et de responsabilités (par rapport à leurs enfants, à leurs parents...) que leurs compagnons.

#MeToo, encore et toujours

Dans la sphère intime, les mouvements #MeToo qui se sont levés dans le monde de la vie nocturne, de la culture, du sport et, plus récemment, dans le monde universitaire, démontrent que la violence, le sexisme et le harcèlement sexuel à l'égard des femmes sévissent encore tous les jours. La société est imprégnée de ce fléau; les témoignages sont quotidiens. Un Plan d'action national (PAN) qui prend en compte toutes les formes de violences liées au genre (intrafamiliales, sexuelles, en ligne, dans l'espace public...), piloté par la secrétaire d'État Sarah Schlitz (Écolo) vient d'être mis sur les rails pour la période 2021-2025. Il ambitionne de s'attaquer de front à la problématique. Le secteur associatif, qui a été associé à la démarche, attend sa concrétisation de pied ferme.

An.H.

7

Féminicides depuis le début de l'année

À la veille de la Journée internationale des droits des femmes, le compteur pointait déjà 7 féminicides depuis le début de l'année. En à peine un peu plus de deux mois... Il y en avait eu 22 en 2021 et 25 en 2020, selon le site <http://stopfeminicide.blogspot.com/>.

24,9%

Femmes violentées par leur conjoint

24,9% des femmes se sont fait et/ou se font imposer des relations sexuelles forcées par leur conjoint, selon le sondage réalisé par Amnesty International et SOS Viol en 2014. Par ailleurs, un couple sur huit est confronté à des violences d'ordre psychologique en Belgique.

53%

Dossiers de viol classés sans suite

Selon un sondage d'Amnesty International réalisé en mars 2020, 20% des femmes disent avoir été victimes de viol; 53% des affaires sont classées sans suite, et très peu de dossiers aboutissent à une condamnation effective. Par ailleurs, 77% des répondants pensent que la justice n'est pas efficace pour retrouver les auteurs de violences sexuelles.

1,1 million d'euros

Appel à projets sur les questions de genre

Sous l'impulsion de la secrétaire d'État à l'Égalité des genres, Sarah Schlitz (Écolo), le gouvernement fédéral lance un appel à projets sur les questions de genre pour un montant de 1,1 million d'euros. Baptisé "Tant qu'il le faudra", il soutiendra des initiatives associatives qui luttent contre les violences de genre; qui renforcent la présence et la représentation des femmes dans l'espace public; qui promeuvent l'autonomie économique des femmes; qui améliorent l'accès aux soins de santé (IVG, contraception...); qui favorisent des actions positives en matière de lutte contre les discriminations sur la base du sexe ou du genre. An.H.